

TPFP PSPA - Pilote de Systèmes de Production Automatisée

UIMM

PÔLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Maintenance - Techniques industrielles

22/09/2026

Résumé

Le TFPF PSPA (Pilote de Systèmes de Production Automatisée) forme des professionnels capables de conduire, surveiller et réguler des systèmes de production automatisés.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus, depuis la mise en service et le réglage des équipements jusqu'au contrôle de la production, en garantissant la sécurité, la qualité et la performance des installations.

Public et prérequis

Public : Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant accéder à un poste technique dans l'industrie ou évoluer vers des responsabilités de technicien.

Prérequis : Un niveau CAP/BEP technique ou une expérience professionnelle significative dans le domaine concerné est recommandé. Le candidat doit maîtriser les bases du vocabulaire technique lié au secteur industriel et être à l'aise avec la lecture et l'écriture.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Conduire et surveiller la production de plusieurs installations automatisées ou robotisées de moyenne ou grande série
- Intervenir en maintenance de niveau 2 sur son installation
- Contribuer techniquement à l'amélioration continue sur son installation et son environnement

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Gestes et postures
- Habilitation électrique (BE Manoeuvre)
- Gestion de production
- Technologie mécanique
- Métrologie
- Automatisme et robotique
- Technologie électrotechnique
- Technologie pneumatique
- Technologie hydraulique
- Réglage de l'installation, changement de format
- Conduite d'un système de production
- Maintenance préventive de niveau 2
- Contrôle qualité

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

CODE RNCP
39375

DATE DE PUBLICATION
19/07/2024

CENTRES DE FORMATION

**Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen**

DURÉE DE LA FORMATION
60 jours / 420 heures

ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap. Solutions
personnalisées à étudier avec le
référé handicap du centre
concerné**

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain

- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur des activités professionnelles réelles en entreprise ou en centre de formation. Elle combine l'observation en situation de travail, un échange permettant au candidat de présenter des preuves de ses réalisations, et l'avis de l'entreprise sur les compétences mises en œuvre au regard du référentiel.

Validation et certification

UIMM Alsace

Les Titres Paritaires à Finalité Professionnelle (TPFP) sont des certifications reconnues par la métallurgie et délivrées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie (CPNE).

Ils attestent de compétences techniques et professionnelles validées par les partenaires sociaux de la branche, gage de reconnaissance et d'employabilité dans le secteur industriel.

Capacité d'accueil

12 places

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien Supérieur de Production Industrielle" (TSPI)

Équivalences :

- Titre professionnel "Technicien de Production Industrielle" (TPI)

Métiers et débouchés

- Pilote de système de production
- Pilote de production
- Pilote de ligne de production
- Pilote d’ilot de production
- Technicien de production